

## MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT BENIN II

AO N°: PP11-COM-PRISP-09

### Sélection d'un fournisseur d'équipements de test pour la mise en place du laboratoire de test de réfrigérateurs et de lampes

#### COMPTE RENDU DU WEBINAR

**Date et heure** : 13 avril 2021 à 15 H 05

**Moyen** : Google meet

**Ont participé** :

MCA-Bénin II

- Joël AKOWANOU, Directeur des Opérations (DO) ;
- Macaire AGASSOUNON, Directeur de la Passation des Marchés (DPM) ;
- Marc NOUNAGNON, Chef Projet Energie Décentralisée (CPED) ;
- Euloge S. MIGNIHA, Spécialiste Efficacité Energétique ;
- Fernandez ADIKPETO, Spécialiste Gestion de Projets d'Energie Electrique ;
- Elvis AGUIDISSOU, Spécialiste en Passation des Marchés (SPM) ;
- Ulrich Carytonne AVOKPO, Spécialiste en Passation des Marchés (SPM) ;
- Inès DONTOWE, Assistant en Passation des Marchés.

Consultant AETS en charge du dossier

- Daniel STRAUS

Agence de Passation des Marchés de MCA-Bénin II

- Valeriu ROTARU, Chef de Mission ;
- Solange FONTECLOUNON, Spécialiste en Passation des Marchés.

Participants extérieurs :

- Anson Kouassi Ted DOSSA, BP CONSEIL ;
- Christian ADDA, DSID Bénin ;
- Denny HONG ;
- Serge ADIMI, ETS GECLIB ;
- Représentant GLOBAL ENERGY ;
- Sarah, INTERTECH-GROUP ;
- Yves KINHOUANDE ;
- Marc HADDAD, INTERTECH-GROUP ;
- Représentant ADIMED Sarl ;
- Maelle HOUETO, AIE Technologie ;
- Max HOUETO, AIE Technologie ;
- Vanessa HOUETO, DSID Bénin.

La réunion a été présidée par Monsieur Macaire AGASSOUNON, Directeur de la Passation des Marchés.

### **Ouverture de la réunion**

Monsieur Macaire AGASSOUNON, après avoir remercié les participants, a précisé l'objet de la réunion qui est de donner un aperçu des points essentiels qui seront utiles aux Soumissionnaires pour la préparation de leurs offres, de fournir un éclairage sur les spécifications des Biens et services connexes développées au point V dans la Partie II du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) et les points essentiels à retenir dans les Instructions aux Soumissionnaires.

La réunion s'est déroulée en trois étapes à savoir :

1. Présentation sur les Spécifications des Biens et services connexes du DAO ;
2. Présentation sur quelques points essentiels de la passation des marchés ;
3. Questions/réponses.

#### **1. Spécification des Biens et services objet du DAO**

Le Directeur des Opérations, le Chef Projet Energie Décentralisée et le Spécialiste en Efficacité Energétique ont présenté les attentes du Projet en relation avec le marché objet du webinaire. La présentation s'est déroulée autour des points ci-après :

- a) Contexte et objectif ;
- b) Laboratoire de test des réfrigérateurs de l'ANM ;
- c) Laboratoire de test des lampes à l'EPAC.

#### **a) Objectif**

L'objectif du présent marché est de :

- mettre à niveau et apte à répondre aux exigences normatives et réglementaires en la matière, le laboratoire de test des lampes déjà existant au niveau de l'EPAC ; et
- mettre en place à l'ANM, un laboratoire de test des réfrigérateurs répondant aux normes internationales en la matière.

#### **b) Laboratoire de test des réfrigérateurs de l'ANM ;**

Le laboratoire à mettre en place au niveau de l'ANM comprend un ensemble de matériels de mesure, d'essais et de métrologie qui, associés à une chambre climatique à air calme permet d'effectuer les essais de performance énergétique des réfrigérateurs tels que préconisés par la normalisation internationale et plus particulièrement la série de norme CEI 62552-1 à CEI 62552-3 : 2015.

Le DAO a prévu la mise en place de ce laboratoire à travers deux lots :

- Lot 2-DAO : fourniture et installation d'une chambre à air calme pour essais de performances énergétiques d'appareils de réfrigération à usage ménager en fonction des exigences des normes CEI 62552-X : 2015
- Lot 3-DAO : fourniture et installation de matériels de mesure pour essais de performances énergétiques d'appareils de réfrigération à usage ménager en fonction des exigences des normes CEI 62552-X : 2015

### **c) Laboratoire de test des lampes à l'EPAC**

L'EPAC (Ecole Polytechnique d'Abomey Calavi), possède un laboratoire d'essais de sécurité et de performance énergétique pour les lampes à usage domestique.

Le présent marché vise à faire acquérir un certain nombre d'équipements complémentaires nécessaires en vue d'obtenir une accréditation internationale en fonction des exigences normatives de la Commission Electrotechnique Internationale (CEI) en la matière.

Le DAO a prévu à cet effet le lot 1 - fourniture et l'installation de matériels de mesure et d'essais pour les essais de sécurité et de performance de lampes en fonction des exigences des normes CEI 60968 :2015, 60969 :2016, 60081 :2017, 62560 :2015, 62612 :2018 au sein de l'EPAC.

## **2. Présentation sur quelques points essentiels de la passation des marchés.**

La représentante de l'Agence de Passation des Marchés (APM) a présenté le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) et les éléments essentiels sur la passation de marchés.

Le DAO contient trois parties.

### **Partie 1 : PROCÉDURES D'APPEL D'OFFRES**

4. Section I : Instructions aux Soumissionnaires ;
5. Section II : Données Particulières de l'Appel d'Offres ;
6. Section III : Critères de Qualification et d'Evaluation ;
7. Section IV : Formulaire que les soumissionnaires doivent remplir pour présenter leurs offres ;

### **Partie 2 : Exigences vis-à-vis du Fournisseur**

8. Section V : Spécifications des Biens et Services connexes ;

### **Partie 3 : Documents contractuels**

9. Section VI : Conditions générales du Contrat ;
10. Section VII : Conditions Particulières du Contrat ;
11. Section VIII : Formulaire contractuels et Annexes.

Dans sa présentation, la représentante de l'Agence de Passation des Marchés a insisté sur le fait que les potentiels soumissionnaires doivent s'appropriier l'ensemble des dispositions du DAO pour se donner les meilleures chances de réussite.

Elle a également formulé des recommandations aux potentiels soumissionnaires et a présenté certaines dispositions essentielles à retenir dans le cadre de la préparation des offres.

Elle a enfin insisté sur le fait que les offres doivent être soumises électroniquement et ce conformément à la clause 24.3 des Instructions aux Soumissionnaires de la Section I du DAO.

A ce titre il est important de noter que les offres ne peuvent être soumises au-delà du délai limite de soumission qui est fixé au 1<sup>er</sup> juin 2021. Par conséquent, la capacité de la bande passante Internet déterminera la vitesse à laquelle les offres seront téléchargées via le lien de transmission du DAO. Les Soumissionnaires sont donc invités à lancer le processus de téléchargement de leurs Offres via le lien de demande de fichier en temps utile avant la date limite de soumission des offres.

### **3. Séance des Questions et Réponses**

Neuf (09) questions ont été posées. Il s'agit de :

1. Doit-on tenir compte du critère d'origine des équipements ? Et quels sont les pays exclus ?
2. L'autorisation du fabricant est-elle requise ?
3. La garantie peut-elle être émise par une institution financière autre qu'une institution bancaire (exemple FONAGA) ?
4. Le fournisseur doit-il présenter sa politique sur l'environnement ou les normes internationales sur l'environnement dans le formulaire SR2 ?
5. Doit-on télécharger les offres en vrac ou faire une compilation de l'ensemble des fichiers avant de les télécharger sur le site ?
6. Que veut dire les états financiers accompagnés de la lettre de déclaration fiscale ?
7. Quel est le format des états financiers présentés par les entreprises internationales ?
8. Les offres pourraient-elles être déposées sur la plateforme avant le délai de soumission des offres ?

Les participants ont été invités à poser par écrit toutes les questions qu'ils jugent nécessaires et MCA-Bénin II répondra à toutes les questions posées par écrit dans les délais spécifiés dans le DAO.

### **4. Clôture de la session**

À la fin de la séance des questions/réponses, le DPM a clôturé la séance.